



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22/06/2026
n° 05/2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 Juin à 18 Heures 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie,
sous la Présidence de M. CARETTE Noé, Maire en suite de convocation en date
du 15 Juin 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,

ETAIENT PRESENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de
M. BEYAERT Philippe (procuration à M. CARETTE Noé), M. CARREZ
Jérémy (procuration à Mme DELASSUS Dorothée) Mme BRUNET Justine
(procuration à Mme BINSSE Séverine), et Mme FLUET Karine absents excusés

Absents : /

Madame HERLIN Léa a été élue secrétaire.

Conseillers en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 22

Délibération n° 7

Objet : Personnel - Actualisation du tableau des effectifs

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'il y aurait lieu, suite à un prochain mouvement du personnel, aux promotions internes et aux différents examens ou concours en cours, de réactualiser le tableau des effectifs qui comprend la liste des postes pourvus et non pourvus.

Le Conseil,

Où l'exposé de son Président,

Fixe comme suit l'effectif du personnel communal à compter du 1^{er} Juillet 2026.

Secteur Administratif

Attaché

Attaché ou Attaché principal	1	1 pourvu
------------------------------	---	----------

Attaché ou Attaché principal détaché dans		
---	--	--

L'emploi de D.G.S.	1	1 pourvu
--------------------	---	----------

Adjoint Administratif principal 1ère classe	4	4 pourvus
---	---	-----------

Adjoint Administratif principal 2ème classe	0	0 pourvu
---	---	----------

Adjoint Administratif	1	0 pourvu
-----------------------	---	----------

TOTAL	7	6 pourvus
-------	---	-----------

Secteur Technique

Technicien	1	1 pourvu
------------	---	----------

Agent de maîtrise principal		
-----------------------------	--	--

Agent de maîtrise		
Agent de maîtrise principal de 1 ^{ère} classe		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	5	5 pourvus
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	6	6 pourvus
Adjoint Technique	8	2 pourvus
Adjoint Technique en CDI	2	2 pourvus
TOTAL	22	16 pourvus

Secteur médico-social

Auxiliaire de puériculture classe supérieure	1	1 pourvu
--	---	----------

Secteur animation

Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	2	2 pourvus
Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	1	1 pourvu
Adjoint d'animation CDI	1	1 pourvu
TOTAL	4	4 pourvus

Secteur culturel

Assistant spécialisé d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	1	1 pourvu
---	---	----------

Agents non titulaires à temps non complet

Agent surveillance de cantine	7	
Directeur et animateurs ALSH	10	
A.S.V.P.	1	
TOTAL	18	

Dit que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois et grades ainsi créés et aux charges sociales et impôts s'y rapportant sont inscrits au budget communal aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Certifié exécutoire
 Transmis à la Sous- Préfecture
 Le 23 Juin 2026
 Publié
 Le

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Pont-à-Vendin, le 23 Juin 2026

Le Maire

M. CARETTE Noé